

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Rapport d'activité Année 2012



www.bu.univ-nantes.fr

UN

UNIVERSITÉ DE NANTES
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Table des matières

Introduction.....	3
Sources.....	3
1 Améliorer l'accueil des usagers et les services.....	7
1.1 Améliorer les conditions physiques d'accueil.....	7
1.2 Améliorer l'accessibilité.....	8
1.3 Évaluer les usages	10
1.4 Développer la formation des usagers.....	10
2 Accroître les collections documentaires nécessaires à la formation et à la recherche	11
2.1 Quantifier les collections.....	11
2.2 Accroître les collections.....	11
2.3 Évaluer l'usage des collections.....	12
2.4 Élaborer le plan de développement des collections	12
3 Développer le travail en réseau et les partenariats.....	12
3.1 Les bibliothèques associées.....	12
3.2 L'Abes, Couperin : le niveau national.....	13
3.3 Le RUOA, l'UNR, le PRES : les niveaux régional et inter-régional.....	13
3.4 Développer les actions culturelles.....	14
3.5 Les journées scientifiques.....	14
3.6 Autres.....	15
4 Améliorer la gestion du service.....	15
4.1 Le Conseil documentaire.....	15
4.2 La gestion du personnel.....	15
4.3 Améliorer l'exécution du budget.....	17
Annexes	
Annexe 1 Tableaux ESGBU 2012.....	18
Annexe 2 Tableau des bibliothèques associées.....	20
Annexe 3 La programmation culturelle 2012.....	21
Annexe 4 Contribution du SCD aux débats sur l'Enseignement supérieur et la Recherche.....	24
Annexe 5 Les documents relatifs au Conseil documentaire.....	25

Les dénominations et abréviations employées, notamment dans les tableaux, sont les suivantes :

BU Lettres, Sciences humaines et sociales	LSHS
BU Droit, Économie et Gestion	DEC
BU Sciences, Techniques et STAPS *	Sciences
BU Santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie)	Santé
BU Technologies	Techno
BU de La Roche-sur-Yon	La Roche
BU de Gavy Saint-Nazaire	St-Nazaire

*La BU Sciences et Techniques a en effet intégré la majeure partie des collections de la bibliothèque de l'UFR Staps pendant l'été 2012.

INTRODUCTION

Le rapport d'activité 2012 garde le plan adopté en 2008, dans le cadre du contrat quadriennal 2008-2011. Le nouveau contrat quinquennal 2012-2016 n'apporte pas, en effet, de révolution majeure. De plus, le nouvel outil de dialogue de gestion budgétaire, le CPOM-Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, a demandé une autre réflexion sur les indicateurs à utiliser pour rendre compte du degré de réalisation des objectifs et projets.

C'est donc à l'articulation entre le rapport d'activité et le bilan du CPOM qu'il faudra donner la priorité, et ce, pour l'année 2013.

Quelques chiffres pour rappeler les évolutions majeures : l'ouverture de 6 000 m² supplémentaires (3000 m² en 2008 en Droit et 3000 m² en Santé en 2011), et la mise en place d'horaires élargis NoctamBU à partir de la rentrée 2011 en Santé ont permis une augmentation spectaculaire du nombre d'entrées, qui passe de 1 452 852 en 2008 à 1 740 793 en 2012. Si le nombre de prêts à domicile connaît une baisse tendancielle (de 321 929 à 312 908 sur les mêmes dates), celui des téléchargements d'articles de périodiques électroniques marque une forte hausse passant de 349 618 à 428 383.

Souhaitons le retour à l'équilibre des capacités financières de l'Université, et l'abondement des crédits documentaires, pour ne pas casser une dynamique qui certes s'appuie sur l'amélioration du service rendu, grâce aux qualités d'adaptation et au sens du service public de l'ensemble des équipes, mais aussi sur une offre documentaire cohérente et adaptée aux besoins.

Je remercie tous les collègues qui ont contribué à la réalisation de ce rapport, et notamment Julien Le Tallec, auteur de la couverture.

Hélène Grognet, le 18 octobre 2013

Sources :

- Recueil de statistiques des effectifs de l'Université de Nantes année 2011-2012 / Division des Études et de la Vie Universitaire (chiffres établis au 15 janvier 2012)
- Les différentes enquêtes diligentées par le Ministère :
 - ESGBU 2012 : Enquête Statistique Générale sur les Bibliothèques Universitaires
 - Enquête sur la formation continue des personnels de bibliothèque Chiffres
 - Chiffres du Rapport Annuel de Performance (demandés début mars par voie électronique)

PORTRAIT DU SCD 2012 EN QUELQUES CHIFFRES

7 Bibliothèques universitaires	20 Bibliothèques associées sur 25 sites	Total
---------------------------------------	--	--------------

SERVICES AU PUBLIC

Ouverture Ouverture annuelle Amplitude hebdomadaire	De 186 à 326 jours, selon les BU De 45 à 104 heures 30 selon les BU	De 15 à 50 heures	
Lecteurs inscrits Étudiants Enseignants et enseignants chercheurs Autres Total	18 224 2 419 2 845 23 488		
Nombre de prêts : Chiffres extraits du logiciel de prêts pour les BU et 11 BA	312 908	9 382	322 290
Nombre d'articles de périodiques électroniques téléchargés ⁽¹⁾	428 383		
Service de renseignement en ligne Ubib : nombre de sessions pour tous les SCD participant	5 500 (4 272 par tchat, et 1 228 par courriel)		
Nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une action de formation	7 316		
Nombre d'entrées ⁽²⁾	1 740 793		
Dont NoctamBU ⁽³⁾	72 956		
Nombre de PC publics, dont portables	448	109	557

⁽¹⁾ A minima, d'après les données qui peuvent être comptabilisées (pas de statistiques pour les titres non groupés par un fournisseur).

⁽²⁾ D'après les portiques d'entrées

⁽³⁾ D'après le nombre de réservations honorées

COLLECTIONS

Nombre de notices (catalogue informatisé)	562 452 titres, 1 316 395 exemplaires		
Nombre d'ouvrages	607 982	282 589	890 571
Nombre de ressources électroniques payantes dont périodiques électroniques	22 917 20 367		
Titres de périodiques vivants	2 417	679	3 096
Nombre de thèses nantaises déposées (thèses d'exercice et de doctorat)	639		
Dépenses documentaires Ouvrages Périodiques imprimés Ressources électroniques (*)	2 111 997 € 358 134 € 1 072 892 € 680 971 €	264 459€	2 376 456 €

(*) Bases de données, périodiques électroniques, ouvrages électroniques.

MOYENS

Budget 2012 exécuté	2 681 083 €	
Personnels Titulaires et contractuels	125 y compris les effectifs de BU de La Roche-sur-Yon, soit 118,7 équivalents Temps Plein	39,05 équivalents Temps Plein 157,75 ETP

LE CONTRAT QUINQUENNAL 2012-2016

Le contrat s'attache aux problématiques documentaires (page 7).

" Une bibliothèque universitaire au service de tous

Après les efforts consentis pour la constitution des collections et la montée en puissance du service, l'Université doit **rationaliser la carte documentaire** qui s'est dessinée au fil des dernières années : suppression de certaines bibliothèques associées, redéfinition de leur rôle pour d'autres, données précises sur les acquisitions documentaires réalisées par les composantes hors Service commun documentaire (SCD).

La **poursuite de cet effort de rationalisation est l'objectif prioritaire du contrat** à venir ; sur les bases de ce travail indispensable, le service commun de la documentation pourra pleinement assurer ses missions fondamentales, à savoir :

- l'amélioration de l'accueil. **L'ouverture de la nouvelle BU Santé en septembre 2011, qui s'est accompagnée de la mise en place d'horaires étendus à 104h30 hebdomadaires de début septembre à fin mai, doit servir de levier à une politique centrée sur l'usager.** Les regroupements de collections dispersées au sein des bibliothèques, inspirés des « learning centres », en permettant d'harmoniser les conditions d'accès et les services, favorisent une telle politique.

- l'accompagnement de la pédagogie, tant par la mise à disposition d'espaces et de matériels que par la poursuite des actions de formation à la méthodologie documentaire pour les primo-arrivants. L'indexation des ressources pédagogiques sera également poursuivie.

- l'accompagnement de la recherche, par un ré-équilibrage de la part dédiée à l'acquisition de ressources de niveau recherche dans certains domaines et par le développement d'une offre de formation plus systématique à destination des doctorants.

Enfin, l'Université de Nantes, via son SCD, participe au développement des missions documentaires du PRES « UNAM ». Un état des lieux établi sur les richesses des structures documentaires des membres fondateurs et associés sert de base à une réflexion de politique coordonnée et de mutualisation des ressources documentaires numériques. "

Les indicateurs du contrat concernant la documentation sont au nombre de 2 :

Indicateur commun 6 : VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SIC

- Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires

2011	Cible 2016
54,28	61

Indicateur spécifique 13 : PILOTAGE DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

- Part des dépenses documentaires SCD/total des dépenses documentaires de l'université

- Part des moyens humains en documentation du SCD/total des moyens humains documentation de l'université

- Part des collections de l'établissement signalées dans le Sudoc

2011	Cible 2016
83,15%	100 %
72%	100 %
93,3%	95,2%

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE SUIVI DU CONTRAT	2012	2013	2014	2015	2016
- Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU	61 ⁽¹⁾				
- Part des dépenses documentaires SCD/total des dépenses documentaires de l'université	72%				
- Part des moyens humains en documentation SCD/total des moyens humains documentation de l'université	75%				
- Part des collections de l'établissement signalées dans le Sudoc ⁽²⁾	> 95 %				

⁽¹⁾ La cible est atteinte dès 2012 avec les horaires élargis NoctamBU en BU Santé.

⁽²⁾ La part des collections signalées étant supérieure à 95 %, les variations n'ont pas de valeur significative et pertinente. Le taux de 100% ne peut être un objectif final, l'arrivée de collections en cours d'année (ex : dons) fait varier la valeur (et peut entraîner une baisse du taux tant qu'elles ne sont pas intégrées).

INDICATEURS DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE (RAP)

En 2012, les données ont été recueillies à l'aide de différents formulaires : l'un pour l'ensemble de l'établissement, l'autre pour chaque unité documentaire, qu'elle soit associée ou intégrée.

Ne sont reprises ici que les données de l'ensemble de l'établissement.

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE SUIVI DU RAP	2012	2013	2014	2015	2016
- Nombre d'unités documentaires de l'établissement : intégrées	7				
- Nombre d'unités documentaires de l'établissement : associées (nombre de sites)	25				
- Nombre d'étudiants employés	80				
- Nombre d'entrées	1 671 808 ⁽¹⁾				
- Nombre de lecteurs inscrits (usagers actifs)	25 957				

⁽¹⁾ Une défaillance du système de comptage d'entrées 3M en BU Droit, Économie et Gestion n'a pas permis de disposer des chiffres exacts au moment de la collecte des données pour le RAP.

En ce qui concerne le nombre d'inscrits, les statistiques fournies par le module de prêt Horizon restent toujours sujettes à imprécision, selon le moment de l'année où elles sont compilées.

1. AMÉLIORER L'ACCUEIL DES USAGERS ET LES SERVICES

1.1. Améliorer les conditions physiques d'accueil

Les locaux et les places assises

Les statistiques concernant le public sont calculées à la bibliothèque du 1er septembre 2011 au 31 août 2012. Dès lors, c'est le nombre d'étudiants à la rentrée 2011, publié début 2012, qui doit être la donnée de référence.

Nombre d'étudiants (hors IUFM Laval, Angers, Le Mans)	33 120
Nombre d'étudiants inscrits à la BU	18 224
Pourcentage d'étudiants inscrits	55,02 %
Surface hors oeuvre	27 531m ²
Surface allouée à l'accueil du public	17 754 m ²
Pourcentage de surface allouée au public	64,50 %
Nombre de m ² par étudiant (Hors oeuvre/étudiants université)	0,83
Nombre de m ² par étudiant (Hors oeuvre/étudiants BU)	1,51
M ² par étudiant (surface allouée au public/étudiants Université)	0,54
Nombre de m ² par étudiant (surface allouée au public/étudiants BU)	0,97
Nombre de places assises	3 307
Nombre d'étudiants (Université) par place	10,01
Nombre d'étudiants (inscrits BU) par place	5,50

Le pourcentage d'étudiants inscrits progresse légèrement : il était de 53,3 % en 2011.

Un nouveau projet immobilier

L'abandon du projet Mediabib, au stade de rapport d'expertise, a été acté au Conseil d'administration de février 2012. Ce projet de construction d'une bibliothèque en Sciences humaines et sociales, dans le cadre du CPER actuel, ne répondait pas à la demande (2 850 m² avec l'enveloppe consentie de 8,680 M€ alors que les besoins étaient estimés à près de 5 000 m² au début des années 2000) tout en faisant peser sur l'Université des coûts de fonctionnement qu'elle ne peut plus assumer. Le SCD avait cependant pour mission de proposer d'autres solutions au problème de stockage de documents (la BU LSHS est saturée, la BU Sciences proche de l'être), et à celui de manque de places assises pour les étudiants sur le site Tertre/Censive.

En collaboration avec la Direction du Patrimoine Immobilier, un schéma directeur des bibliothèques universitaires a donc été élaboré. Le cœur du projet a été nommé « BU de l'Erdre », il concerne en effet les 3 BU qui suivent le fil de l'Erdre : Sciences, Droit et Lettres.

Le principe est le suivant :

- Une aire de stockage est aménagée : dans l'état actuel du projet, un site serait envisagé sur la Fac de Sciences, dans le vide sanitaire d'un bâtiment existant – il permet l'accueil d'environ 240 000 documents, avec des rayonnages de type « Compactus »
- Les BU Lettres et Sciences sont réhabilitées, hors crédits Maintenance de l'Université
- La BU Droit est reconfigurée, avec en rez-de-chaussée uniquement des places assises, isolées des collections, qui peuvent être offertes sur des horaires plus larges (le samedi après-midi par exemple)
- Les espaces de ces 3 BU peuvent être aménagés en espaces différenciés, propres à accompagner les évolutions de la pédagogie : travail en groupe, salle de formation, salle multimédia...

Le projet a été présenté au bureau de l'Université le 28 novembre 2012, et doit être porté par l'Université soit dans le cadre de la fin de l'actuel CPER, soit dans le cadre du prochain.

1.2. Améliorer l'accessibilité

Des horaires élargis en BU Santé

L'année 2012 a permis de dresser le bilan de la première année de fonctionnement du dispositif NoctamBU en BU Santé, de septembre 2011 à fin mai 2012, bilan qui a été présenté en Conseil documentaire.

La BU Santé est située 9, rue Bias, aux étages 4, 5 et 6 du nouveau bâtiment de l'UFR de Pharmacie. Sur les plages d'horaires élargis, sont ouverts les niveaux 4 et 6, soit 390 places de travail, dont 44 dans 5 salles de travail en groupe, avec 85 PC disponibles. Sont également accessibles 12 PC portables en prêt sur place, les photocopieurs et scanners, et vidéo-projecteurs. Les ressources électroniques sont évidemment disponibles, et les salles ont des accès Wifi. En revanche, il n'y a pas d'accès aux documents physiques (ouvrages, revues, thèses).

Pourquoi ces horaires?

Les horaires élargis sont proposés de début septembre à fin mai, du lundi au vendredi de 19h à 23h30, le samedi de 13h à 23h30, et le dimanche de 9h à 23h30. Ce sont en fait les horaires qui étaient déjà effectifs dans le bâtiment de l'UFR de médecine, doté d'un PC de sécurité, puisque classé IGH-Immeuble de Grande Hauteur. Le doyen de médecine ouvrait aux étudiants un amphi et la salle des conférences.

Les modalités de fonctionnement

Les espaces de travail sont ouverts à tous les lecteurs inscrits à la bibliothèque universitaire de Nantes, et non au seul usage des étudiants de l'ensemble Santé. L'entrée se fait obligatoirement sur réservation, sur place, ou par Internet, puis avec attribution d'un badge en échange du dépôt de la carte d'étudiant ou de la carte de lecteur. Ce badge n'est actif que pendant la journée de réservation, y compris le week-end. Il doit être restitué au bureau d'accueil de la bibliothèque. Il est très facile d'annuler sa réservation, par Internet ou par téléphone.

L'ouverture est assurée par deux tuteurs-étudiants et la sécurité par la société de gardiennage qui gère les deux bâtiments Médecine et Pharmacie.

Le coût

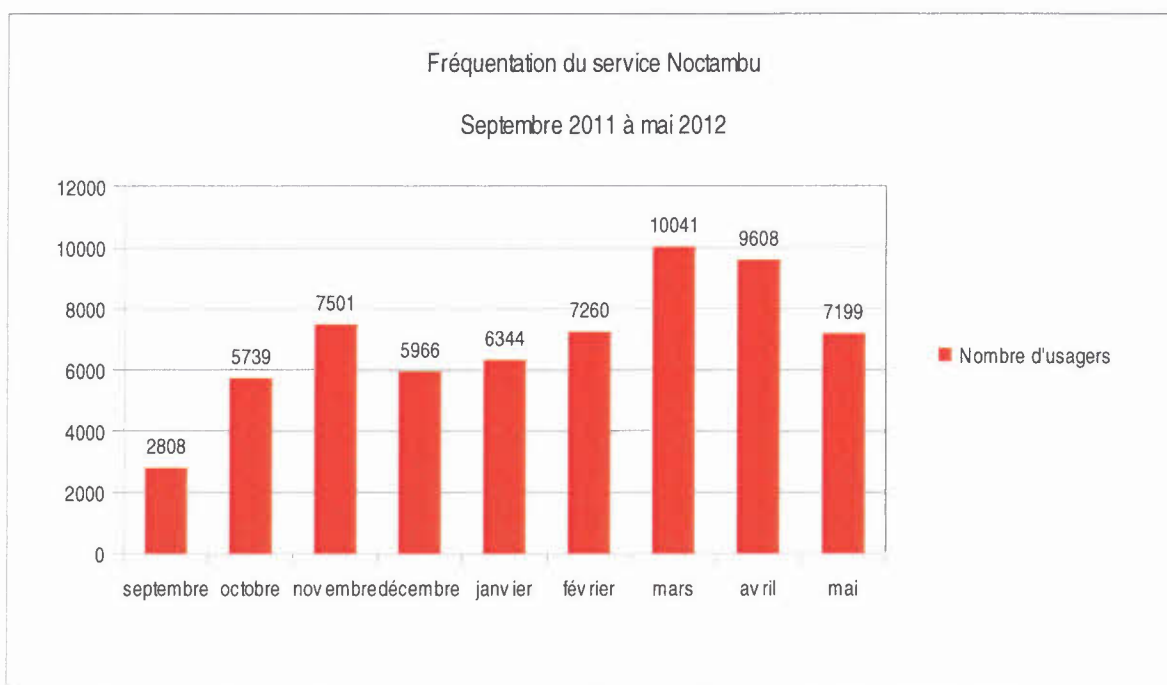
Le coût annuel s'est élevé, hors fluides, à **165 000 €** (79 000 € pour la rémunération des tuteurs-étudiants, et 86 000 € pour le gardiennage-sécurité, spécifiquement sur les horaires NoctamBU).

Le coût en temps de travail du personnel du SCD n'est pas négligeable : développement du logiciel de gestion des entrées par badge et réservations, recrutement des tuteurs, gestion des contrats et de la paye, établissement des plannings et suivi, rangement des ouvrages déplacés...

Les usagers

62 466 entrées ont été enregistrées sur 254 jours, soit 245 entrées par jour en moyenne. Les "jours" concernent en fait des plages horaires différentes -entre les 6h30 en soirée, et les 14h30 du dimanche.

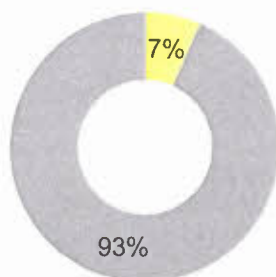
Rapporté au coût mentionné plus haut, **chaque entrée revient à 2,64 €**.



C'est le mois de mars qui a été le plus chargé ; la montée en puissance s'est faite progressivement, par le bouche à oreille. La répartition entre usagers de l'Université et hors Université et par domaine disciplinaire apparaît dans les schémas suivants.

Répartition Université/Hors Université

- Etudiants de l'Université
- Etudiants extérieurs à l'Université

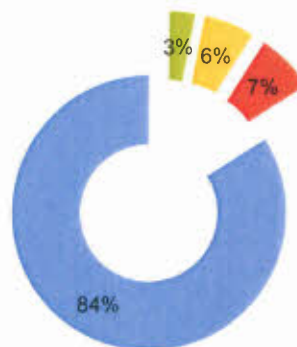


La répartition par domaines, y compris les usagers "extérieurs" fait apparaître sans surprise une forte proportion de l'ensemble Santé

La répartition entre usagers de l'Université et hors Université (soit par exemple les écoles de Kinésithérapie, Ostéopathie...) s'établit ainsi : 58 377 Université et 4 089 hors Université (7%).

Répartition disciplinaire

- Santé
- Droit Economie Gestion
- Sciences
- Lettres et Sciences humaines



A l'intérieur de l'ensemble Santé, deux groupes constituent les « noyaux durs » en terme de nombre et de régularité de fréquentation : la première année des études médicales et les étudiants préparant l'Examen Classant National. Les écoles paramédicales (kinésithérapie/podologie/ostéopathie) sont très présentes.

Le temps moyen passé en horaires NoctambU est de 3h46 pour l'année (la fourchette allant de 3h28 en septembre à 4h13 en mai).

Le pic de fréquentation a été entre 400 et 450 pendant 5 jours dans l'année. C'est sur une large plage horaire qu'il se produit, le nombre de places assises n'est pas dépassé.

Le nombre maximum d'usagers à un instant T a été enregistré à 365 un mercredi et 363 un samedi.

Les tuteurs : le choix a été fait d'un recrutement au niveau M1, hors ensemble Santé. Les contrats sont de 9h30, 10h et 11h par semaine, selon les plages horaires. En moyenne, les tuteurs sont rémunérés à hauteur de 476 € nets mensuels, 501 € et 552 €.

Les tuteurs apprécient cet emploi qui leur laisse la possibilité d'avancer dans leurs travaux personnels.

On peut considérer que **les objectifs sont atteints** : réponse à la demande des étudiants de Santé, mais aussi ouverture aux étudiants de tous les cursus.

Le dispositif a été reconduit tel quel pour l'année 2012-2013.

L'accessibilité « en ligne »

➔ Les services en ligne

Depuis 2011, l'équipe de direction a souhaité améliorer l'organisation externe de la BU et développer l'usage des outils du web 2.0.

Pour répondre à la fois à un besoin d'amélioration du signalement des ressources électroniques et à la nécessité de travailler avec de nouveaux outils, un groupe de travail a mis en place des univers Netvibes, thématiques.

Ces univers permettent de faciliter l'accès aux services offerts, de signaler les ressources que le SCD paye, mais également des ressources gratuites de qualité (en remplacement des signets présents dans Nantilus). Ils constituent un nouvel outil pour l'offre de formation des usagers.

Ont été créés : 1 univers présentant les services du SCD d'une façon générale, et 13 portails thématiques (Droit, Économie/gestion, Santé, Sciences et Techniques, Staps, Langues et littérature françaises, Langue et littérature étrangères, Psychologie, Sciences de l'éducation, Géographie, Sociologie, Histoire/histoire de l'art, Philosophie/religion...).

➔ Le signalement des collections

2012 a vu la poursuite de la réflexion des groupes de travail sur le changement de SIGB, accompagnée de visites dans trois bibliothèques équipées de différents systèmes (Koha, Aleph, Symphony). Cette réflexion a abouti en septembre au choix de concentrer les énergies sur la mise en place d'une nouvelle interface pour le signalement au public des collections, en remplacement du portail de Jouve (Nantilus) dont l'instabilité devenait de plus en plus problématique. Horizon reste quant à lui satisfaisant pour l'utilisation en interne : aussi, comme les serveurs de 2003 n'étaient plus sous maintenance, la société SirsiDynix a effectué la migration fin décembre vers des serveurs achetés par le SCD et hébergés par la DSI-Direction des Systèmes d'Information de l'Université.

La solution future choisie, suite à des tests faits en juin 2012, s'appuie sur un outil libre pour l'interface de consultation elle-même (VuFind, développé par l'Université de Villanova) et des modules complémentaires développés en interne par l'équipe informatique du SCD, notamment un outil de signalement des ressources en ligne. Cette décision doit permettre une maîtrise des coûts mais aussi des choix techniques. De plus, la séparation entre la base de données des ressources en ligne et l'interface de recherche, qui a ses propres index, permet d'envisager une évolution future plus souple. Deux groupes de projet, l'un pour le paramétrage de l'interface en ligne, l'autre pour les spécifications de la base de données de signalement des ressources en ligne, ont été mis en place à la rentrée 2012 pour une réalisation prévue en juin 2013.

Dans cette configuration, le choix a été fait de donner une plus grande visibilité aux e-books, en se localisant sous les notices du Sudoc, plus complètes que celles des éditeurs, pour les importer dans Horizon. Dans cette perspective, de premières exemplarisations automatiques mais aussi manuelles ont eu lieu en mai et juillet 2012, qui ont concerné les livres Springer (7 360 titres de la licence nationale et 449 titres de la collection « chimie et sciences des matériaux »), 11 titres des Classiques Garnier Numérique, 15 titres de Gale dont les 14 encyclopédies de Gale Virtual Reference Library, l'Encyclopedia Universalis et Library of Latin Text).

1.3 Évaluer les usages

Les inscrits suivant le statut du lectorat	Nombre d'inscrits	% par rapport au total
Étudiants	18 224	77,6 %
Enseignants et enseignants-chercheurs	2 419	10,3 %
Autres	2 845	12,1 %
Total	23 488	100%

La progression des lecteurs extérieurs se poursuit : le pourcentage était de 10,52 % en 2011.

1.4- Développer la formation des usagers

Suite à la réouverture de la BU Santé (fermée au public entre mai et août 2011) et au rétablissement du tutorat pour les étudiants de L1 en sciences juridiques (effectifs : 774), le nombre de personnes concernées par une action de formation revient à un seuil identique à celui de 2010.

Si on tient compte des actions de formation dispensées dans certaines bibliothèques associées¹ c'est près d'un étudiant sur 6 qui reçoit un « kit de survie documentaire » (au minimum une visite de BU et une présentation de Nantilus, le portail documentaire de l'université).

Le SCD poursuit sa logique de personnalisation des services aux usagers :

- avec les ateliers pratiques dont les thématiques sont au plus proches du public visé. Par exemple, avant le départ en stage des étudiants, les bibliothécaires de la BU Technologies organisent des sessions intitulées "Comment trouver la doc universitaire une fois parti en stage en France ou à l'étranger ?" Ainsi en 1h30, un rappel sous forme d'échanges directs est donné aux étudiants sur l'accès nomade à la documentation électronique, sur Zotero et sur le droit d'auteur. En BU LSHS, en BU Droit-économie et en BU Sciences, des ateliers sur Zotero et sur les accès nomades ont été régulièrement organisés tout au long de l'année. Cette formule devrait être enrichie en 2013 par l'introduction de nouveaux thèmes.
- avec le service « Bibliothécaire sur rendez-vous » dont le succès s'est confirmé en BU Droit (61 rendez-vous). Le service semble avoir trouvé son public : des étudiants de master (+50%) et des doctorants (25%) c'est-à-dire des usagers qui mènent des recherches et qui cherchent une aide pour la maîtrise des outils proposés par la bibliothèque ou un accompagnement au travail sur leur sujet de recherche. En effet, près de 85 % des demandes concernent la recherche documentaire. Ce service devrait être pouvoir être généralisé dans les autres BU.

L'année 2012 a été aussi une année de réflexion pour les bibliothécaires « formateurs » : l'offre de formation dans les 7 BU étant assez disparate, il a semblé urgent d'entamer un processus de mise à plat des contenus et des pratiques, de réfléchir sur la nécessité de faire évaluer et d'harmoniser dans la mesure du possible, les offres de formation, d'adopter de nouvelles techniques pédagogiques afin de réveiller l'intérêt des étudiants pour les formations à la recherche documentaire. Le

1 Bibliothèque de l'IUT de Nantes : 550 étudiants formés aux techniques de recherche documentaire soit 1 étudiant sur 4 !

groupe de formateurs a exprimé le besoin d'être formé aux techniques dites innovantes, besoin qui devrait se concrétiser par un stage de formation de formateurs au cours de l'année 2013. En attendant ce stage, des petites expériences ont été menées au sein des BU sous forme d'introduction de jeux et de capsules vidéos lors des formations dispensées aux étudiants de Licence 1 (en sciences juridiques et en sciences économiques et de gestion).

2. ACCROITRE LES COLLECTIONS DOCUMENTAIRES NÉCESSAIRES A LA FORMATION ET A LA RECHERCHE

2.1 - Quantifier les collections

Nombre d'ouvrages en volumes	607 982
Nombre de volumes par étudiant inscrit à l'Université	18,35
Nombre de volumes par étudiant inscrit à la BU	33,37
Nombre de titres de périodiques morts ou vivants (papier)	8 813
Nombre de titres de périodiques par étudiant inscrit à l'Université	0,27
Nombre de titres de périodiques par étudiant inscrit à la BU	0,48
Nombre de thèses (tous supports)	209 864
Nombre de documents électroniques (titres)	25 412 [1]

[1] Pour rappel, ce chiffre inclut les titres gratuits que le SCD valorise via le portail documentaire Nantilus et les accès aux ressources en licence nationale.

2.2 - Accroître les collections

Acquisitions (et dons) de l'année

Nombre d'ouvrages en volumes	19 981
Nombre d'abonnements à des titres de périodiques	2 417
Nombre de thèses (tous supports)	9 076
Nombre de nouveaux abonnements à des périodiques électroniques	0

Les acquisitions et dons de l'année s'élevaient à 22 096 volumes en 2011. On voit en 2012 la traduction des baisses de crédits documentaires qui se sont reportés sur les ouvrages, ceux-ci servant malheureusement de variable d'ajustement.

Part des dépenses pour la formation et la recherche :

Des critères ont pu être établis pour les trois bibliothèques suivantes, mais l'exercice se révèle périlleux pour les Lettres et Sciences humaines où, pour une part importante des documents, les usages peuvent se combiner.

Pour rappel, les paramètres pris en compte sont les suivants :

- Droit et économie (après révision analytique des critères en 2010) : pour le niveau Recherche, budget d'une partie des périodiques étrangers et budget des ouvrages étrangers ; pour le niveau Formation, budget des périodiques français et d'une partie des périodiques étrangers, ainsi que le budget des ouvrages français

- Sciences et Techniques, Santé : pour le niveau Recherche, le budget des périodiques de recherche et les ouvrages acquis pour les niveaux M et D ; pour le niveau Formation, le budget des périodiques généraux et les ouvrages acquis pour le niveau L.

	DEC	Sciences	Santé
Formation	85 %	15 %	29 %
Recherche	15 %	85 %	71 %

2.3 - Évaluer l'usage des collections

Nombre de prêts à domicile	312 908
Nombre de demandes de Prêts entre bibliothèques reçues et satisfaites	4 242
Nombre de demandes de Prêts entre bibliothèques émises et satisfaites	6 075
Nombre de documents téléchargés – Bases de données	164 094 [1]
Nombre de documents téléchargés – Périodiques électroniques	428 383 [2]

[1] Pour rappel, ce chiffre est établi sur la base des chiffres des fournisseurs, et tous ne les compilent pas.

[2] Statistiques seulement pour les bouquets de revues, les usages des titres isolés ne sont pas comptabilisés.

2.4 - Élaborer le plan de développement des collections

Le travail d'analyse des collections se poursuit, mais a trouvé un réel frein en 2012 avec les problèmes budgétaires qui ont interdit tout projet un tant soit peu ambitieux.

3. DÉVELOPPER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET LES PARTENARIATS

3.1 Les bibliothèques associées (liste et détails en ANNEXE 2)

En 2012, on compte 20 bibliothèques associées et partenaires réparties sur 25 sites. 19 sont des bibliothèques associées appartenant à l'Université (22 en 2011).

La bibliothèque de la formation continue a fermé en juin 2012, le contrat du moniteur-étudiant n'ayant pu être renouvelé pour des raisons budgétaires ⁽¹⁾

⁽¹⁾ La BU Santé a intégré les collections utiles aux étudiants préparant les diplômes universitaires du Pôle Formation continue Santé (lequel a emménagé dans le même bâtiment que la BU Santé pendant l'été 2012).

Pour des raisons budgétaires également, l'UFR de Staps a décidé la fermeture définitive de sa bibliothèque et a demandé à la BU (Sciences ou Lettres et Sciences humaines) d'intégrer les collections.

Les collections du laboratoire LEMN (Droit) ont été intégrées en BU Droit, Économie et Gestion.

Surface	5379 m ²
Nombre de places assises	970
Nombre de PC publics	109
Personnels (en équivalent temps plein)	39,05
Nombre d'ouvrages (en volumes)	282 589
Nombre de titres de périodiques morts ou vivants	2 423
Nombre d'ouvrages acquis	5 026
Nombre d'abonnements	679
Dépenses d'acquisitions	264 459
Ouverture hebdomadaire	De 15h à 50h
Nombre de bibliothèques utilisant Horizon pour l'exemplarisation	17
Nombre de bibliothèques utilisant Horizon pour le prêt	11

2 séances d'accueil de nouveaux collègues nommés dans les bibliothèques associées ont été organisées, les 25 septembre et 6 décembre (présentation du réseau, historique, présentation des outils et des différents interlocuteurs).

La journée des bibliothèques associées s'est déroulée le 26 janvier en BU Santé, 34 personnes y ont participé.

Pour rappel, les bibliothèques partenaires sont au nombre de 3 : le Centre interculturel de documentation, la Maison des sciences de l'Homme-Institut d'Études Avancées, et l'École Centrale.

Les collections de ces bibliothèques, extérieures à l'Université, sont présentes dans le catalogue Nantilus.

3.2 L'Abes-Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Couperin : le niveau national

Le réseau Sudoc-PS des Pays de la Loire est composé de 140 établissements. 5 peuvent mettre directement à jour les états de collections des revues qu'ils achètent (Bibliothèque municipale de Nantes, Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Nantes, Oniris, Bibliothèque municipale d'Angers, IUFM des Pays de Loire, site de Nantes).

Le travail d'actualisation des conventions d'adhésion au réseau, et demandé par l'Abes, a commencé.

L'augmentation des missions dont est chargée la responsable du Centre Régional Sudoc-PS (CR) ne lui a pas permis de consacrer suffisamment de temps pour répondre aux besoins du CR. Cette situation devrait pouvoir évoluer en 2013.

Plus des 2/3 des ressources électroniques acquises par le SCD le sont dans le cadre du consortium Couperin.

Compte tenu des difficultés budgétaires rencontrées par la plupart des établissements, Couperin fait fortement pression sur les éditeurs pour limiter les augmentations de coûts.

Par exemple, lors de la négociation avec l'ACS-American Chemical Society, une position très ferme de refus des propositions de l'éditeur, en impliquant la communauté des chercheurs, a permis d'obtenir une meilleure offre.

Les difficultés peuvent être d'un autre ordre : dans le cadre du groupement de commandes Lexis Nexis, l'accès aux matières notariales a été supprimé par l'éditeur, sans concertation, entre mars et avril. En 2012, Couperin a calculé un montant de réfaction de 16 % (coût évalué des matières notariales) qui a été appliqué sur le montant de la facture. Compensation financière certes, mais dégradation du service pour cette ressource...

La convention ISTEEX entre l'Agence Nationale de la Recherche et le CNRS, porteur du projet a été signée le 30 avril 2012. Pour rappel, le projet ISTEEX bénéficie d'un financement de l'État à hauteur de 60 millions d'euros sur 3 ans, dont 55 pour l'acquisition d'archives scientifiques. Le projet s'appuie sur la structure de mutualisation BSN-Bibliothèque Scientifique Numérique, créée par le Ministère en 2008, pour un pilotage politique partagé entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le SCD a relayé auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs nantais l'enquête nationale de recueil des besoins liés à la recherche à l'automne 2012.

L'Université de Nantes bénéficie des premiers abonnements en licence nationale :

- l'ensemble des revues de l'éditeur Springer pour les périodes allant du premier numéro paru à 1996 (plus de 1 000 titres de revues)
- un ensemble de e-books publiés par Springer de 1995 à 2004 (7 500 titres)
- le corpus des dictionnaires édité par Garnier Numérique : 24 dictionnaires couvrant l'évolution de la langue française du neuvième au vingtième siècle (près de 200 000 pages, plus de 900 000 entrées et définitions)
- la base de données Early English Books Online de l'éditeur Proquest, version numérisée de l'intégralité des ouvrages imprimés entre 1473 et 1700 en Angleterre, en Irlande, en Ecosse, au Pays de Galles et dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord, ainsi que les ouvrages en langue anglaise imprimés ailleurs (125 000 ouvrages)
- la base Eighteenth Century Collections Online de l'éditeur Gale Cengage, version numérisée des textes publiés au Royaume-Uni au 18ème siècle (plus de 136 000 titres).

3.3 Le RUOA, l'UNR, le PRES : les niveaux régional et inter-régional

Le service Ubib.fr, né au sein du RUOA a intégré 4 nouveaux établissements : Lille 3, Artois, Littoral Côte d'Opale et Polynésie française. Les plannings ont donc été revus, et Nantes effectue désormais 2 plages de tchat par semaine au lieu de trois. Le service continue sa progression et a atteint en 2012, le nombre « record » de 5 500 questions posées, soit 4 272 par chat et 1 228 par mail. Le tchat est en augmentation constante et le nombre de questions posées par ce biais a augmenté de 97% par rapport à 2011. 11% des questions posées par mail provenaient de l'université de Nantes et 4% par tchat. Les questions relatives à la documentation et à l'assistance documentaire restent les plus nombreuses et les masters les plus demandeurs.

Le service ne cesse de grandir par le nombre d'établissements participant et par le nombre de questions. A ce stade d'évolution, il convient de s'interroger à la fois sur la qualité du service rendu et sur les moyens employés ainsi que sur l'implication nécessaire des établissements : gagner toujours en qualité dans les réponses et se rendre de plus en plus proche de l'utilisateur, en utilisant ses moyens de communication (Facebook, personnalisation du service, etc.), faire de la veille, anticiper, etc. Cela n'est pas sans poser le problème de l'investissement possible de chaque établissement et de ses représentants d'une part, de l'ABES d'autre part pour un soutien à la fois logistique et budgétaire.

Le Pres L'UNAM n'a pas réuni en 2012 le Comité de pilotage Ressources documentaires constitué en 2011. Cependant, il a adhéré à Couperin, afin de bénéficier d'offres intéressantes d'abonnements à des ressources électroniques à partir de 2013.

3.4 - Développer les actions culturelles (programmation en ANNEXE 3)

L'année 2012 a été la première année complète de fonctionnement avec un budget diminué de moitié, soit 5 000 euros pour l'année, pour les actions culturelles du Service commun de la documentation. Le nombre des actions culturelles s'est néanmoins maintenu : 54 activités pour les bibliothèques nantaises au total. La bibliothèque de la Roche-sur-Yon dispose d'un budget propre de fonctionnement.

Il faut ici mentionner de nouvelles activités proposées à la bibliothèque universitaire de Lettres, sciences humaines et sociales dont Docu-BU, et des partenariats plus nombreux : Direction de la culture et des initiatives, Théâtre Universitaire, Musée des beaux-arts, bibliothèques de Saint-Herblain, bibliothèque municipale de Nantes, etc., ainsi que la collaboration avec des laboratoires de recherche, des enseignants, dont certains verront leur concrétisation en 2013. Le bilan est donc globalement satisfaisant.

Nous retiendrons, en matière d'exposition, une action menée en partenariat avec la Direction de la culture et des initiatives, et l'ÉSBAN – École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes, le Master Médiation Culturelle et Communication Internationale (MCCI), qui a débouché sur l'exposition *Allez simple*. Il s'agissait pour un groupe d'une dizaine d'étudiantes du master MCCI de réaliser une action encadrée par une enseignante et la Direction de la culture et des initiatives : monter une exposition, en être les commissaires, à partir des collections de l'artothèque, hébergée à l'ÉSBAN. Ce projet sera reconduit vraisemblablement d'année en année et scelle la collaboration fructueuse avec la Direction de la culture et des initiatives.

Signalons également la concrétisation du partenariat avec Saint-Herblain et la tenue de trois lectures dramatiques «Midi-théâtre» dans trois bibliothèques universitaires. Retenons enfin l'orientation plus participative des actions culturelles à la bibliothèque universitaire de technologies et l'implication croissante du personnel et des étudiants.

Les actions culturelles sont riches et deviennent de plus en plus variées : les seules expositions laissent la place à de l'« art vivant », à l'intervention d'artistes plus en prise avec le public, à la participation demandée des étudiants.

Néanmoins, cette année 2012 voit également certains problèmes (mesure de la fréquentation, augmentation des demandes de partenariat, et donc de l'investissement en temps et en argent, volonté de proposer de plus en plus d'actions,...) devenir plus aigus. La direction du service commun de la documentation s'emploie donc à cadrer les actions, à fournir pour le personnel et les interlocuteurs extérieurs un document de politique culturelle, donnant ainsi l'occasion d'une réflexion sur les pratiques, les contenus, les objectifs de l'action culturelle au service commun de la documentation. La formalisation de divers documents a commencé fin 2012.

3.5 - Les Journées scientifiques



En 2012, le thème des « Controverses scientifiques » était à l'honneur.

Le stand du SCD était bien placé, et disposait d'une surface de 25 m², ce qui a permis d'installer un espace dédié à la recherche documentaire avec PC et vidéo-projecteur, un espace pour la projection de films documentaires (malheureusement, des incidents techniques n'ont pas permis les projections prévues), et un petit salon-lecture avec 4 fauteuils.

La documentation des BU et des bibliothèques associées participantes (IUT de Nantes et UFR Lettres et langages), et des affiches et posters étaient également proposés.

Une petite centaine de visiteurs ont été comptabilisés sur le stand (on a ainsi retrouvé le niveau de 2010) : enseignants-chercheurs, étudiants, documentalistes, lycéens, un personnel EDF, un journaliste... Le pic de fréquentation se

situe toujours entre 12h30 et 15h. Ce phénomène a été amplifié en 2012 par une animation Lecture-Théâtre, avec une comédienne des Brigades de lecture.

Deux agents ont été interviewés par le Pôle Audiovisuel et Multimédia de l'Université ; les vidéos sont disponibles sur le site de l'Université.

3.6 – Autres

Nantes a fait partie des sites questionnés dans le cadre d'une enquête sur les missions respectives des bibliothécaires et conservateurs, conduite à la demande du ministère par SCP Communication. Trois entretiens ont été menés avec la directrice, un conservateur et un bibliothécaire. Des entretiens téléphoniques ont ensuite eu lieu avec l'ensemble des collègues bibliothécaires et conservateurs.

Le SCD a apporté sa contribution aux débats sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche qui ont marqué la rentrée universitaire 2012. Elle figure en annexe 4.

Enfin, le SCD a été invité à participer à la réflexion sur l'OpenData à l'Université, et il fait partie du groupe de travail « Vie étudiante » dans le cadre de la réflexion sur le système d'information de l'Université.

4. AMÉLIORER LA GESTION DU SERVICE

4.1 - Le Conseil Documentaire

Suite à la parution du décret n° 2011-996 du 23 août 2011, relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs, les statuts et le règlement intérieur du Conseil documentaire ont été revus et mis à jour, avec l'appui de la Direction des Affaires Générales et Juridiques de l'Université. Le SCD a organisé les élections des membres représentant les personnels. A noter que deux collègues des bibliothèques associées ont été élus.

La composition du Conseil documentaire a notamment changé. Il est maintenant constitué de 20 membres.

Deux conseils ont eu lieu en 2012, les 28 juin et 3 décembre.

Le 28 juin, les difficultés budgétaires affectant également les crédits documentaires ont été longuement débattues, et le Président a demandé à la directrice du SCD de mettre en place une Commission Documentation, afin d'examiner la situation avec les enseignants, enseignants-chercheurs et étudiants. La composition de la commission a été validée au Conseil du 3 décembre. Lors de ce même conseil de juin, le Président Olivier Laboux a présenté aux membres le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, encore dans une version provisoire à cette date.

Le Conseil du 3 décembre a approuvé le budget prévisionnel 2013.

En annexe 5, figurent les statuts, le règlement intérieur du conseil, et la liste de ses membres, les ordres du jour des deux conseils, ainsi que la composition de la Commission Documentation.

4.2 - La gestion des personnels

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	TOTAL
Personnels de bibliothèques	25	25	33	83
AENES	1	1	12	14
ITRF	4	0	5	9
Total	30	26	50	106
Contractuels (CDD+ CDI)	3	1	11	15
Total général	33	27	61	121

Effectifs au 31/12/2012 (hors BU de La Roche-sur-Yon)

Formation continue et préparations aux concours

Agents ayant suivi une formation			Nombre de jours de formation		Effectifs formés
			Total	Moyenne/agent	
2011	102	Avec préparation concours	519,25	5	82,26 %
2012	126 ⁽¹⁾	Avec préparation concours	467,5	3,7	100 %

⁽¹⁾ Cette différence d'effectifs s'explique par le départ à la retraite de 4 agents ainsi que par le départ et l'arrivée de contractuels en cours d'année.

Répartition	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
En 2011	84,44 %	88,88 %	78,46 %	82,26 %
En 2012	100 %	100 %	100 %	100 %
Ratio Jours/agent en 2011	3,89	4,65	5,75	5
En 2012	3	4	4	3,7

Tous les agents ont suivi au moins, une formation en 2012, notamment par le biais de la première journée d'étude organisée par le SCD (janvier 2012) consacrée à l'accueil des publics et grâce à une offre de formation interne plus importante.

Domaines d'action par ordre alphabétique et Intitulés de stages	Jours de formation	
	2012	2011
<i>Bibliothéconomie</i> : Parcours Catalogage, maintenance des collections, formation à l'utilisation de bases de données	87	155
<i>Bureautique</i> : OpenOffice Writer et Calc	14	0
<i>Environnement professionnel</i> : Accueil des publics en situation de handicap, Journée accueil des Publics en Santé, accueillir et favoriser le dialogue	120	142
<i>Formation de formateurs</i> : logiciels de gestion de références bibliographiques	15	0
<i>Hygiène et sécurité</i> : STT, Maniement d'extincteurs	12	14
<i>Préparation concours (A, B, C)</i> : bibliothèques, CAPES Documentation	135	117
<i>Technologie de l'information et de la communication</i> : Web 2.0, Madoc, accès distants aux ressources électroniques..	55	3,5
<i>Techniques managériales et RH</i> : dynamique de groupe, encadrer une équipe, etc.	6	48

Par rapport aux années précédentes, ce sont les mêmes tendances qui se dessinent. Les formations de type T1 ainsi que les projets personnels des agents constituent la part la plus importante des actions de formation :

-la préparation aux concours a ainsi permis à 1 agent inscrit à l'IUFM d'Angers de préparer le CAPES Documentation, à 13 agents inscrits à la FOAD de préparer un concours dans la filière bibliothèques, et 13 agents ont suivi le stage « Dossier RAEP », l'organisation en interne d'oraux blancs a été assurée pour les 8 agents admissibles à l'examen professionnel BIBAS).

Pour la première fois, 2 agents ont mobilisé leur DIF pour préparer un concours (CAPES Documentation et concours d'assistant territorial du patrimoine et des bibliothèques).

- l'amélioration de l'accueil au public a fait l'objet de l'organisation d'une journée professionnelle pour tous les agents du SCD (axes : charte Marianne, enquête de satisfaction auprès des usagers, projet Mediabib, environnement du SCD)

- la connaissance des techniques professionnelles rassemble également un nombre important de collègues (catalogage, utilisation des bases de données, etc.).

Année	Volume horaire	Frais intervenants	Masse salariale des agents		Frais de mission	Coût total
			Formés	Chargés de la FC		
2011	3115,5	10 082 €	99 665 €	54 750 €	24 826 €	164 497 €
2012	2804,25	0 €	89 524 €	47 658 €	N.C.	147 078 €

Le montant de la masse salariale des chargés de la formation continue revient à un niveau moindre cette année. Sur les années précédentes, le temps de catégorie A sur cette mission s'expliquait par la mise en place de procédures communes avec le service Formation de l'Université.

L'année 2012 a vu se concrétiser deux actions visant au décloisonnement des bibliothèques, et à l'élaboration d'une réflexion collective sur l'avenir du métier, et du SCD à horizon 5 ans :

- une journée d'étude pour les personnels des 7 BU. Le thème 2012 était l'accueil du public. La matinée était consacrée à des comptes rendus d'expérience : la médiathèque de Nantes, et le SCD de Bretagne-Sud. L'après-midi, se sont déroulés divers ateliers.

- des réunions de sensibilisation de l'ensemble des collègues de catégorie A à l'accompagnement qu'ils peuvent réaliser auprès des collègues sur ces problématiques.

4.3. Améliorer l'exécution du budget

Dans le contrat quadriennal 2008-2011, les crédits documentaires étaient encore fléchés. L'instauration du contrat 2012-2016 marque la fin de cette pratique, l'Université fixe la part revenant aux crédits documentaire au sein du contrat.

DÉPENSES €		RECETTES €	
Fonctionnement	2 659 411	Contrat quinquennal	896 000
Personnel (dont emploi-étudiant)	275 380	Dotation Globale Fonctionnement	611 662
Investissement	21 673	Droits d'inscription part SCD	634 633
		Subventions	136 127
		Autres	406 833
Total	2 681 083	Total	2 685 255

Dont dépenses de documentation	2 111 997
Ouvrages	358 134
Périodiques imprimés	1 072 892
Ressources électroniques	680 971

C'est le budget ouvrages qui a supporté la plus forte baisse (561 681 € dépensés en 2011). Certains titres de ressources électroniques ont été désabonnés :

Psycarticles	(bouquet de revues - psychologie)
Global Books in print	(base de données pluridisciplinaire)
CAIRN Encyclopédies de poche	(livres électroniques - LSHS, droit, économie)
Modern Language Association	(base de données - littérature, langues, linguistique)
Sportdiscus with full text	(base de données - STAPS, santé)
Geobase	(base de données - géographie)
E-Books Knovel	(livres électroniques - sciences de l'ingénieur)
Journal Citation Reports - JCR	(base de données pluridisciplinaire)
CHELEM	(base de données - finance)
EBMR - Cochrane Library	(base de données - santé)

ANNEXE 1 : Tableaux ESGBU 2012

Accroissement 2012	Adm	LSHS	DEC	Sciences	Santé	Techno	St-Nazaire	La Roche	Total
Nombre d'ouvrages en volumes		7806	4277	3433	2828	462	351	824	19981
Nombre d'ouvrages en titres		5587	1792	1673	1284	393	291	490	11510
Nombre d'abonnements à des titres de périodiques		889	691	263	364	50	45	115	2417
Nombre de bases de données électroniques	30								
Nombre de titres de périodiques électroniques	20367								
Nombre de titres de documents électroniques : e-books	2520								
Nombre de titres de thèses		1379	1036	5127	1496	38	0	0	9076
- dont sous forme électronique		27	2	89	312	0			430
- dont soutenues à Nantes		48	24	181	662	38			953

22917

Activité 2012	Adm	LSHS	DEC	Sciences	Santé	Techno	St-Nazaire	La Roche	Total
Nombre d'entrées	0	446170	355180	239245	536277	32725	25495	105701	1740793
Nombre d'heures d'ouverture par semaine	0	57	57	57	104,5	49	45	53	422,5
Nombre d'heures d'ouverture par an	0	2587	2691	2567	3670	2352	1565	2022	17454
Nombre de jours d'ouverture par an	0	272	298	264	326	240	186	234	1820
Nombre de documents consultés en libre accès	0			19351	6479	400			26230
Nombre de documents communiqués sur bulletin	0	4890	3138	178	463				8669
Total des consultations sur place	0								0
Nombre de prêts à domicile	0	147881	68377	33055	38377	7128	5933	12157	312908
Service en ligne : nombre de questions	0			186					186
Nombre de manifestations organisées par la bibliothèque	0	24	10	9	3	8	2	7	63
Nombre de stagiaires professionnels accueillis pendant l'année	0		5	3	0			1	9
Rotation de la collection (en %)	0	17%	22%	24,14%	32,84%	24%	24,20%	18,58%	23,25%
Rotation des fonds récents (en %)	0	46%	78%	65,67%	77,69%	60%	61,37%	53,90%	63,23%
Nombre d'étudiants inscrits à l'université		10940	6121	4910	5986	1914	1886	1363	33120
Nombre d'étudiants inscrits à la BU		6473	4270	2461	3243	535	390	852	18224
Nombre de lecteurs inscrits		8060	4826	3126	4399	1329	646	1102	23488
Nombre d'entrées par lecteur		55,36	73,6	76,53	121,91	24,62	39,47	95,92	74,11
nombre de prêts par étudiants inscrits à la BU		22,85	16,01	13,43	11,83	13,32	15,21	14,27	17,17

Collections 2012	Adm	LSHS	DEC	Sciences	Santé	Techno	St-Nazaire	La Roche	Total
Nombre de mètres linéaires (livres, périodiques, thèses)		7377	3821	1537	1070	668	258	643	15374
- dont en libre accès		3953	3119	1357	631	434	258	641	10393
- dont libre accès en %	0,00%	53,59%	81,63%	88,29%	58,97%	64,97%	100,00%	99,69%	67,60%
Nombre d'ouvrages en volumes		331556	106897	63935	46510	17965	10797	30322	607982
Nombre de titres de périodiques morts ou vivants		2649	1374	1194	3154	233	61	0	8665
Nombre de thèses (titres) sur support papier ou microfome		55695	3751	136632	12883	633	0	0	209594
Nombre de thèses (titres) sur support électroniques				270					270
Nombre de thèses	0	55695	3751	136902	12883	633	0	0	209864
Nombre de documents électroniques (titres) : e-books, corpus									0

Nombre d'étudiants inscrits à l'université		10940	6121	4910	5986	1914	1886	1363	33120
Nombre d'étudiants inscrits à la BU		6473	4270	2461	3243	535	390	852	18224
Nombre de volumes par étudiant inscrit à l'université	0	30,31	17,46	13,02	7,77	9,39	5,72	22,25	18,36
Nombre de volumes par étudiant inscrit à la BU	0	51,22	25,03	25,98	14,34	33,58	27,68	35,59	33,36
Nombre de titres de périodiques par étudiant inscrit à l'université	0	0,24	0,22	0,24	0,53	0,12	0,03	0	0,26
Nombre de titres de périodiques par étudiant inscrit à la BU	0	0,41	0,32	0,49	0,97	0,44	0,16	0	0,48

ANNEXE 1 : Tableaux ESGBU 2012

Formation des usagers	Adm	LSHS	DEC	Sciences	Santé	Techno	St-Nazaire	La Roche	Total
Visites guidées et démonstrations									
. nombre de visites		60	17	2	2	18	7	3	109
. nombre de personnes concernées		371	281	30	29	506	129	50	1396
Formations avec manipulation de documents (hors cursus)									
. nombre d'heures réalisées		49	61	0	39	4	12	2	167
. nombre de personnes concernées		153	117	0	85	13	52	6	426
Cours dispensés dans les cursus									
. nombre d'heures réalisées		111	138	126	154	48	23	33	633
. nombre d'étudiants formés									
. Licence		989	1302	1122	364	64	105	408	4354
. Master		198	148	51	434	178	16	0	1025
. Doctorat		51	26	25	13	0	0	0	115
Total étudiants formés		1238	1476	1198	811	242	121	408	5494
Total des personnes concernées par une action de formation		1762	1874	1228	925	761	302	464	7316

Locaux 2012	Adm	LSHS	DEC	Sciences	Santé	Techno	St-Nazaire	La Roche	Total
Places assises		861	677	667	633	102	130	237	3307
Surface hors œuvre		7837	6000	4638	6400	662	737	1257	27531
Surface allouée à l'accueil du public		3795	4155	2362	5200	464	700	1078	17754
. nombre de postes publics		86	90	65	137	21	22	27	448
. nombre de postes professionnels		44	32	25	28	7	4	6	146

Nombre d'étudiants inscrits à l'université		10940	6121	4910	5986	1914	1886	1363	33120
Nombre d'étudiants inscrits à la BU		6473	4270	2461	3243	535	390	852	18224
Pourcentage de surface allouée au public	0	0,72	0,98	0,94	1,07	0,35	0,39	0,92	0,83
Nombre de m ² / étudiant (hors œuvre / étudiant université)	0	1,21	1,41	1,88	1,97	1,24	1,89	1,48	1,51
Nombre de m ² / étudiant (hors œuvre / étudiant BU)	0	0,35	0,68	0,48	0,87	0,24	0,37	0,79	0,54
Nombre de m ² / étudiant (surface allouée au public / étudiant université)	0	0,08	0,11	0,14	0,11	0,05	0,07	0,17	0,1
Nombre de m ² / étudiant (surface allouée au public / étudiant BU)	0	0,13	0,16	0,27	0,2	0,19	0,33	0,28	0,18
Nombre d'étudiants (université) par place	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'étudiants (inscrits BU) par place	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Publics inscrits	Adm	LSHS	DEC	Sciences	Santé	Techno	St-Nazaire	La Roche	Total
Etudiants Licence		4470	2318	1695	1331	262	156	835	11067
Etudiants Master		1680	1733	670	1385	239	214	16	5937
Etudiants Doctorat		323	219	96	527	34	20	1	1220
Total Etudiants	0	6473	4270	2461	3243	535	390	852	18224
Enseignants-chercheurs		693	273	381	701	200	76	95	2419
Total lecteurs universitaires	0	7166	4543	2842	3944	735	466	947	20643
Autres lecteurs niveau Etudiant		633	184	172	245	420	64	130	1848
Autres lecteurs niveau Recherche		261	99	112	210	174	116	25	997
Total Autres lecteurs	0	894	283	284	455	594	180	155	2845
Lecteurs institutionnels									0
Total général lecteurs	0	8060	4826	3126	4399	1329	646	1102	23488
Nombre d'étudiants inscrits à l'université		10940	6121	4910	5986	1914	1886	1363	33120

ANNEXE 2 : Liste des Bibliothèques associées et statistiques année 2012

Bibliothèques associées classées par sections de la BU - ESGBU 2012		Statistiques										Autres					
		Surface hors d'œuvre	Places de lecture	PC professionnels	PC publics	Total	Professionnel (ETP annuel)	Non professionnel (ETP annuel)	Total	Mètres linéaires	Nombre de volumes	Nombre de périodiques	Nombre de livres acquis	Nombre d'abonnements acquis	Dépenses d'acquisition	Ouverture hebdomadaire	
1	Psychologie	130	43	3	10	13	1	1,5	2,5	306	9 002	170	124	30	3 393	35	
2	Lettres anciennes	47	11	1	0	1	0,5	0,5	1	494	7 200	3	56	0	2 400	35	
3	L Philosophie-Jean-Louis Gardiès	50	11	1	2	3	1	0	1	196	22 966	195	272	0	3 100	35	
4	E Paul Bois-CRHIA	441	50	3	4	7	1,75		1,75	182		100	387	30	8 100	37,5	
5	T Sociologie	187	50	3	3	6	0	1	1		11 972	19	22	19	422	36	
6	T CIDRE	200	29	2	5	7	0,5	0,8	1,3	549	19 665	42	135	0	4 932	35	
7	R CREN	60	19	0	1	1	0,1	0	0,1	50	1 691	28	1	0	18	0	
8	E Formation continue - CREA	90	37	1	0	1	0	0,5	0,5		3 740	0	0	0	0	15	
9	S Geothèque	100	24	1	11	12	1	0	1		21 291	131	49	51	8000	29	
10	IRFFLE	47	16	1	4	5	0	1	1	59	2 994	12	146	12	3 363	36,5	
11	DROIT	CDMO	85	25	1	3	4		0,5	0,5	70	2 000	15	12	2	1 092	24,5
12		DCS	50	20			0		1	1	150	200	300	55	15	20 000	50
13		IEMN-IAE	175	25	1	3	4	1	0	1	185	9 400	190	207	86	18 790	36
14		IRDP	90	22	1	2	3	0	1	1	85	1 654	13	176	13	8 569	30
15	Centre François Viète	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
16	SCIENCES Mathématiques	350	52	3	7	10	0	1,8	1,8	810	21 062	261	459	99	102 438	45	
17	SANTE Odontologie	80	50	1	4	5	0	1	1	138	136	26	6	26	21 144	37,5	
	IUFM-Siège académique	0	0	2	0	2	1,5	0	1,5	0	0	0	0	0	0	0	
18	IUFM-Nantes	1 150	137	7	9	16	4,3	0	4,3	500	45 000	336	1 055	113	22 000	49	
	IUFM-Angers	300	40	5	4	9	2,8	0	2,8	630	24 000	70	600	60	8 500	50	
	IUFM-Laval	200	32	2	4	6	2	0	2	210	12 032	63	111	0	3 500	48	
	IUFM-Le Mans	430	58	5	5	10	3	0	3	430	19 695	246	310	37	6 790	50	
	IUFM-La Roche-s-Yon	370	46	3	6	9	1	1	2	270	12 008	94	353	21	600	46	
19	IUT Nantes-Joffre	200	40	3	6	9	1	0,5	1,5	241	7 156	42	137	42	6 024	45	
	IUT Nantes-la Fleuriaye	300	58	3	8	11	0,5	1	1,5	67	2 193	21	139	21	6 766	36,5	
20	IUT ST Nazaire	247	75	3	8	11	1	2	3	289	12 864	46	214	2	4 518	44	
TOTAL		5379	970	56	109	165	24	15,1	39,05	5911	282589	2423	5026	679	264459	885,5	

20 BA IUFM Siège académique non comptabilisé
IUFM Pays de Loire les 5 CRD sont comptabilisés pour une seule BA
IUT Nantes-Joffre et Fleuriaye =1

ANNEXE 3 : PROGRAMMATION CULTURELLE DU SCD EN 2012

Les différentes BU peuvent accueillir des expositions plus ou moins importantes en fonction des espaces disponibles dans les locaux. La fréquentation des expositions reste difficile à mesurer. Sont indiqués le nombre d'entrées à la BU par jour aux périodes de présentation des expositions, les chiffres des vernissages quand ils ont lieu et les chiffres des visites éventuellement organisées.

Section Droit, Économie, Gestion

Dates	Titre	Type d'action	Fréquentation
12 Janvier- 29 Février	Cheminelements Jean-Luc Bargain Hubert Lemée	Exposition de calligraphies, poèmes et photographies	
15 mars – 15 avril	Histoire de l'Université	Exposition Cinquantenaire	
19-21 mars	Intervention Cirque Lazuli "Détente désarticulée"	Manifestation organisée par la Direction de la Vie étudiante	
23 avril – 4 juin	Léon Ottenheim : regard photobiographique (1858 – 1940)	Exposition de photographies Initiative de Martine Lani- Bayle, enseignante	Vernissage : une cinquantaine de personnes
20 septembre – 25 octobre	Insolites poupées d'Afrique	Exposition Initiative de Jacques Barrier, enseignant	
7 novembre	Midi-théâtre : Avec la Bibliothèque de Saint-Herblain	Lecture de textes dramatiques Sébastien Joanniez	10 personnes environ
15 novembre – 15 décembre	Le "Néo" dans les cultures européennes	Tableaux de J.Ortiz Domingo, panneaux et ouvrages, à l'initiative de Jocelyne Aubé- Bourligueux	Vernissage : 40 – 50 personnes
20 Décembre- 20 Février	Allez simple Avec l'ÉSBAN, Master MCCI et Direction de la culture	Exposition d'œuvres tirées de La Collection	Vernissage : 40 à 50 personnes

Tout au long de l'année, accueil d'un atelier dessin le jeudi de 17h à 19h dans le cadre des UED de la Direction de la Culture et des initiatives.

Section Lettres et Sciences Humaines

Dates	Titre	Type d'action	Fréquentation
05 - 25 janvier	Des idées pour demain	Cinquantenaire Université	
06 - 26 janvier	Danse et Cie Cadre : FlashDanse au TU,	Exposition sur l'histoire de la danse et ses artistes	PSP /8 emprunts 12 bibliographies et 49 prêts
23 janvier - 5 avril	Intervention Interim Lou Galopa	Dispositif Cinquantenaire de l'université	Réalisation du chronogramme
02 - 25 février	Pôle Poésie/Sabine Macher Pôle étudiant	07/02 : 11h-16h : PSP Interventions "Brigades poétiques"/Exposition	60 personnes/4 consultations 4 emprunts, 8 bibliographies emportées et 9 prêts
Février - Mars	Temps d'exposition	Photos d'architecture	130 flyers emportés
Mars	Pôle Poésie/DCI/Jérôme Game/27 mars 12h	Exposition : Poésie sonore Intervention brigade poétique	70 personnes,3 consultations, 3 bibliographies et 15 prêts
19/03/13	Intervention Cirque Lazuli "Détente désarticulée"	Manifestation préparée par la Direction de la Vie étudiante	Salle 10 35 personnes
29 mars 14h-15h	Chercheurs à la BU Jérôme Wilgaux HISTOIRE ANCIENNE	Conférence " Corps, inceste et parenté en Grèce ancienne "	Salle de formation 40 personnes
2 - 6 avril	Fun festival : Épopées chacalistes	Bibliographie /Théâtre contemporain/TU	TU + salle 10. 3 consultations 50 personnes
Mercredi 4 avril 12h-13h	Midi-théâtre	Lecture de textes	Salle 11-2 emprunts

	<i>Bibliothèque de St-Herblain</i>	Laurent Contamin	40 personnes
17 avril - 15 mai	Histoire de l'université/50ans	<i>Exposition</i>	
25 avril 14h-15h	Chercheurs à la BU Christian Zonza LETTRES	<i>Conférence</i> " L'histoire et les fictions romanesques "	Salle de formation 18 personnes
23 mai – 30 juin	Grands réalisateurs du 7 ^e art	<i>Exposition d'ouvrages et de photographies</i>	34 bibliographies emportées et 15 prêts
	Chercheurs à la BU Paul Fattal GEOGRAPHIE	<i>Conférence</i> " Un littoral sous pression "	Salle 22 18 personnes
3 – 27 octobre	"L'eau à la bouche"	<i>Dispositif Temps d'exposition</i>	
11 octobre	Chercheurs à la BU E. Schnakenbourg : <i>La découverte du Nord</i>	<i>Conférence</i> "Regards étrangers sur la Scandinavie du XVI ^e au XVIII ^e siècles"	Salle de formation 30 personnes
16 octobre	Docu-BU <i>Sélection de Catherine Pomeyrols (UFR d'histoire)</i>	<i>Film "36, le bel été"</i> Henri de Turenne 1996-52mn	Salle de formation 4 personnes
23 octobre	Docu-BU <i>Sélection d'Isabelle Garat (Igarun)</i>	<i>Film "Mémoires de la mine 2"</i> Jacques Renard 1981-1h10	Salle de formation 15 personnes
2 novembre – 1^{er} décembre	Belles Latinas PSP 15 nov/16h-17h	<i>Exposition et prêt d'ouvrages au Pôle étudiant</i>	10 personnes ,15 fiches , 30 bibliographies, 36 prêts
8 novembre 14h	Chercheurs à la BU J.-M. Lassus ESPAGNOL	<i>Conférence</i> " Amérique latine : un parcours pour la recherche "	18 personnes
13 novembre	TU/Une semaine d'art en Avignon <i>En partenariat avec le TU</i>	<i>PSP : Bibliographie</i> "Politiques culturelles"	Soir 10 personnes 12 bibliographies emportées
13 novembre	Docu-BU <i>Sélection Estelle d'Halluin (UFR de sociologie)</i>	<i>Film "En quête d'asile"</i> Anne Georget 2003-1h06	Salle de formation 23 personnes
15 novembre – 15 décembre	Poésie contemporaine : Emmanuel Laugier Pôle étudiant	28/11 – 11h30/13h30 : <i>lectures /PSP</i> <i>Brigades poétiques</i>	33 personnes présentes au Pôle étudiant 21 bibliographies emportées
20 novembre	Docu-BU <i>Sélection d'Isabelle Garat (Igarun)</i>	<i>Jean Nouvel, l'esthétique du miracle</i> Beat Kuert -1998-55 mn	Salle de formation 25 personnes
27 novembre	Docu-BU <i>Sélection de Antonio de Almeida Mendes (UFR d'histoire)</i>	<i>Film "Fortunes de mer "</i> Stéphane Druais, François Le Bayon 1997-52 mn	Salle de formation 5 personnes

PSP : Prêt sur place

Section Sciences

Dates	Titre	Type d'action	Fréquentation
10 – 25 janvier	Gène, génome, plante et OGM	<i>Exposition : Association Terre des sciences</i>	
1er février – 31 mars	La cartographie du passage du relais	<i>Cinquantenaire Université Collectif Interim</i>	
Février	Des idées pour demain	<i>Cinquantenaire Université</i>	
5 mars – 6 avril	Etudiant au XXI ^e siècle	<i>Cinquantenaire Université</i>	
26 avril – 25 mai	"Le sens de l'harmonie chez le peuple mentawai"	<i>Dispositif Temps d'exposition</i>	
28 sept – 22 octobre 8 nov – 3 décembre	L'énergie éolienne L'énergie dans l'agriculture	<i>Exposition Association Terre des sciences</i>	
Novembre – Décembre	Reverse graffiti : P. Chevrinais	<i>Dans le cadre d'une UED</i>	

Section Technologies

Dates	Titres	Type d'action	Fréquentation
7 février – 22 février	Étudiant au XXI ^e siècle	<i>Cinquantenaire Université</i>	
Mercredi 8 février	Midi-théâtre : Carole Thibaut avec la Bibliothèque de Saint-Herblain	Lecture de textes dramatiques	25 personnes
Mars	Cinquantenaire Université : Des idées pour demain	Exposition de dessins	
17 février-17 mars	Un abri dans la ville	Exposition de maquettes École de design Nantes	
24 septembre – 26 octobre	Les racines du ciel : The way you have made me seen trees	Exposition de photographies	
6 – 29 novembre 6, 8, 13 et 15 novembre	Au fil de la gouge Apus, le sculpteur a sculpté avec le public volontaire	Exposition de sculptures et démarche participative :	
4 décembre	Midi-théâtre : Tatcha Compagnie / Les fables fantastiques	Pièce de théâtre, "45 minutes" d'Ambrose Bierce	
12 décembre 2012	La maison École de design Nantes	Exposition de maquettes	

Section Santé

Dates	Titres	Type d'action	Fréquentation
23 novembre 2011 – 23 janvier 2012	Prêt de l'artothèque de Nantes	Exposition de tableaux	
3 – 26 mai	Insolites poupées d'Afrique	Exposition de poupées d'Afrique	
Novembre	Martine Bénard	Exposition de dessins	
Décembre – 11 janvier	Projet solidaire en Inde	Exposition de panneaux	

Section La Roche-sur-Yon

Dates	Titre	Type d'action	Fréquentation
2 – 19 janvier	[Autour de] Claude Ponti (auteur illustrateur jeunesse) Fête du livre d'Aizenay	Exposition sur Claude Ponti Conférences organisées au CUD sur l'auteur	
20 janvier – 10 février	Exposition Démarche Agenda 21 (Ville de La Roche sur Yon)	Exposition de panneaux, ville de la Roche-sur-Yon	
8 et 9 mars	Printemps des Poètes 2012	Accueil d'auteurs - Lectures	
19 – 23 mars	Semaine de la presse avec Académie de Nantes et Département GEA de l'IUT de La Roche	Espace dédié à la presse (80 titres de revues diverses en consultation sur place + Conférence(s) au CUD	
Septembre - Octobre 2011 Avril - Mai 2012	Artistes contemporains avec l'Artothèque de La Roche sur Yon,	Expositions	
Mars, Mai	Étudiant au XXI ^e siècle Des idées pour demain		
Novembre – Décembre	L'Artothèque s'expose	Acquisitions 2011/2012	

ANNEXE 4 Contribution aux Assises de l'ESR « Agir pour la réussite de tous les étudiants »

La bibliothèque comme acteur d'une nouvelle relation pédagogique

Les universités ont un rôle majeur à jouer dans une société où la formation tout au long de la vie devient une nécessité, au-delà des formations initiales.

Qui dit formation dit utilisation d'une documentation, reprenant les acquis antérieurs, sous des formes et des supports variés et évolutifs. Longtemps, la documentation, l'information n'ont été accessibles que sous forme papier, les bibliothèques conservant et fournissant livres, thèses, articles de revues ... dans le monde académique et universitaire.

Aujourd'hui, cette information se dématérialise de plus en plus et devient d'une accessibilité inédite.

Cependant, la totale accessibilité n'est que leurre, si, en amont, l'information n'est pas structurée, et si, en aval, l'utilisateur ne dispose pas lui aussi d'une méthode, d'une structure de recherche.

C'est en cela que les bibliothécaires sont des acteurs de la relation pédagogique: ils connaissent les outils, ils aident à trouver l'information pertinente sans perdre de temps.

La pédagogie se renouvelle profondément à l'heure d'Internet. Les étudiants, du L au D, construisent leurs savoirs et leurs compétences en s'appuyant sur des cours, sur le discours de l'enseignant, et de plus en plus en interactivité. Pour trier dans la masse d'informations disponibles, pour apprendre à valider les informations et à les mettre en relation de façon pertinente, conseil et expertise sont à leur disposition auprès des bibliothécaires

Au-delà de la bibliothèque qui fournit les documents, qui organise l'accès aux ressources électroniques, qui accueille physiquement les étudiants (Nantes, 3300 places assises, plus de 1,5 millions d'entrées en 2011 ; ouverture tous les jours jusqu'à 23h30 en BU Santé), les bibliothécaires sont des acteurs incontournables dans les processus d'apprentissage et d'accompagnement des parcours de formation. Le renouvellement des pratiques pédagogiques passe par une dynamique collective incluant enseignants, bibliothécaires, ingénierie pédagogique et chercheurs.

Hélène Grognet, directrice du SCD de Nantes, pour l'équipe de direction, le 08/10/2012

ANNEXE 5 LE CONSEIL DOCUMENTAIRE

Les documents présentés sont dans l'ordre :

- ✓ *les statuts du Service Commun de la Documentation*
- ✓ *le règlement intérieur du Conseil documentaire*
- ✓ *la liste des membres*
- ✓ *les ordres du jour des conseils 2012*
- ✓ *la composition de la Commission Documentation*



UNIVERSITÉ DE NANTES

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

STATUTS DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Approuvés par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 11 mai 2012

STATUTS DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 714-1, L 714-2 et L 719-5 ;
- Vu les statuts du Service commun de la documentation en date du 27 janvier 1989, modifié ;
- Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
- Vu le décret n° 2011-996 du 23 août 2011, relatifs aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Université de Nantes en date du 11 mai 2012, approuvant les nouveaux statuts du Service commun de la documentation.

PREAMBULE

L'Université de Nantes a créé un service commun de la documentation par une délibération du 27 janvier 1989. Un décret du 23 août 2011 est venu modifier les règles relatives aux services communs de la documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de service commun. Ces modifications impliquent, que le Conseil d'administration de l'Université approuve de nouveaux statuts pour le Service commun de la documentation.

Article 1 : MISSIONS

Le Service commun de la documentation, ci-après dénommé SCD, contribue aux activités de formation et de recherche de l'Université de Nantes. Il assure notamment les missions suivantes :

1. Mettre en oeuvre la politique documentaire de l'Université, coordonner les moyens correspondants et évaluer les services offerts aux usagers ;
2. Accueillir les usagers (étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs) et les personnels exerçant leurs activités dans l'Université, ainsi que tout autre public dans des conditions précisées par le Conseil d'administration et organiser les espaces de travail et de consultation ;
3. Acquérir, signaler, gérer et communiquer les documents et ressources d'information sur tout support ;

4. Développer les ressources documentaires numériques, contribuer à leur production et favoriser leur usage ; participer au développement de l'information scientifique et technique notamment par la production, le signalement et la diffusion de documents numériques ;
5. Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'Université ;
6. Favoriser par l'action documentaire et l'adaptation des services toute initiative dans le domaine de la formation initiale et continue et de la recherche ;
7. Coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ; le SCD de l'Université est notamment Centre Sudoc-PS dans le réseau piloté par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur. Il contribue à l'alimentation des catalogues nationaux (Sudoc, Calames...) et au recensement des ressources (dispositif Star pour les thèses...). Il apporte son expertise dans le cadre des missions documentaires du Pres L'Unam ;
8. Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique.

Le SCD peut participer à la formation initiale des personnels de bibliothèques. Il organise, en lien avec le Pôle de gestion et développement des compétences de l'Université, la formation continue des personnels de bibliothèques.

Article 2 : STRUCTURATION

Toutes les bibliothèques et tous les centres de documentation de l'Université participent au SCD, les uns étant intégrés, les autres associés.

Les intégrations sont prononcées par le Conseil d'administration de l'Université, conformément et dans le respect de l'article 4 du décret n° 2011-996 du 23 août 2011.

Les bibliothèques ou centres de documentation associés, gérés par leurs composantes ou laboratoires de rattachement, transmettent annuellement au SCD tous les éléments statistiques et d'évaluation permettant d'analyser l'évolution de la politique documentaire de l'Université, notamment les acquisitions financées par le budget de l'Université.

Article 3 : GOUVERNANCE

3.1 - Le Conseil documentaire

Le SCD est administré par un conseil documentaire de 20 membres, dont la composition est fixée dans le règlement intérieur du Conseil documentaire.

Le Conseil documentaire

- Se prononce sur les modifications à apporter au règlement intérieur.
- Vote le projet de budget du service.
- Donne un avis sur l'intégration des bibliothèques ou centres de documentation.
- Est consulté sur les projets de conventions avec des organismes extérieurs relatives à la documentation et à l'information scientifique et technique.
- Elabore des propositions en ce qui concerne la politique documentaire commune de l'université.
- Peut créer toute commission scientifique consultative de la documentation. Il en fixe les missions, les modalités de désignation des membres et de fonctionnement.

Les modalités de composition et d'organisation du Conseil documentaire sont fixées dans le règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration de l'Université.

3.2 - Le Directeur

Le SCD est dirigé par un directeur, nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du Président de l'Université. Le directeur est placé sous l'autorité du Président. Par délégation du Président, il exécute le budget en qualité d'ordonnateur secondaire. Le SCD est soumis au contrôle de l'Inspection générale des bibliothèques, notamment en termes d'évaluation et de conseil.

Le directeur dirige le service et les personnels qui y sont affectés.

Il élabore le règlement intérieur du service qui est approuvé par le Conseil d'administration de l'Université.

Il prépare les délibérations du Conseil documentaire, notamment en matière budgétaire.

Il organise les relations documentaires avec les partenaires extérieurs à l'Université, et prépare en tant que de besoin les dossiers concernant la documentation pour les différentes instances ayant à traiter de problèmes documentaires.

Il est consulté, et peut être entendu par les instances délibérantes ou consultatives de l'Université.

Il présente au Conseil d'administration un rapport annuel sur la politique documentaire.

Article 4 : ELECTIONS

Nonobstant les règles définies dans le présent article, les modalités particulières de déroulement des élections au Conseil documentaire sont définies par le Président de l'Université par voie d'arrêté.

Ainsi, les élections des représentants des personnels en fonction dans les bibliothèques intégrées et associées ont lieu au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle et répartition au plus fort reste.

Article 5 : MOYENS

Une part des droits annuels de scolarité payés par les étudiants est affectée au budget propre du SCD, selon des modalités fixées par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé du budget.

L'Université alloue au service les moyens humains et budgétaires nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Il peut bénéficier de toute autre ressource allouée par toute autre personne publique ou privée. Ces dotations peuvent comprendre des moyens de recherche.

Article 6 : REVISION DES STATUTS

La révision des présents statuts peut être demandée par le Président de l'Université, par le tiers au moins des membres du Conseil documentaire en exercice.

Tout projet de modification des présents statuts doit être communiqué aux membres de ces deux conseils, au moins un mois avant la date des séances consacrées à son examen.

Pour être soumis au Conseil d'administration de l'Université, le projet de modification doit être approuvé par la majorité absolue du Conseil documentaire des membres présents ou représentés.



UNIVERSITÉ DE NANTES

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Approuvé par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 11 mai 2012

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 714-1, L 714-2 et L 719-5
- Vu le décret n° 2011-996 du 23 août 2011, relatifs aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs et notamment l'article 8 ;
- Vu les statuts du Service commun de la documentation approuvé par le Conseil d'administration de l'Université dans sa séance du 11 mai 2012 ;

LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL DOCUMENTAIRE EST ARRÊTÉ
COMME SUIT :

Article 1 : COMPOSITION DU CONSEIL DOCUMENTAIRE ET PRESIDENCE

Le Conseil documentaire est composé comme suit :

1.1 - Membres avec voix délibérative

- le Président de l'université, ou son représentant
- 3 professeurs d'université, directeurs de recherche ou assimilés, élus par les membres du Conseil d'administration de l'Université ;
- 3 autres enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs élus par les membres du Conseil d'administration de l'Université ;
- 4 étudiants inscrits à l'Université élus par les membres du Conseil d'administration de l'Université ;
- 7 personnels élus des bibliothèques intégrées ou associées de l'Université, dont 2 représentants du personnel scientifique et 5 représentants des autres catégories de personnels ;
- 2 personnalités extérieures désignées par le Président de l'Université après avis du directeur du SCD.

Les élections au Conseil d'administration ont lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

1.2 - Membres à titre consultatif

Peuvent également participer au Conseil documentaire, avec voix consultative :

- le directeur du SCD
- le directeur général des services
- l'agent comptable
- toute personne, dont la présence est jugée utile par le Président

Article 2 : DUREE DU MANDAT :

Le mandat des membres élus est de 4 ans, sauf pour les étudiants, dont le mandat est de deux ans, renouvelable 1 fois.

En cas de vacance d'un siège d'un représentant des personnels scientifiques des bibliothèques ou des autres catégories de personnels, il est attribué pour la durée du mandat restant à courir, au candidat de la même liste venant immédiatement après le dernier candidat élu.

En cas de vacance d'un siège d'un représentant de l'un des collèges du Conseil d'administration de l'Université, celui-ci procède à une élection partielle.

Article 3 : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DOCUMENTAIRE

Le Conseil documentaire se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du Président de l'Université, soit de sa propre initiative, soit de droit à la demande du tiers des membres du Conseil documentaire.

L'ordre du jour est établi par le Président de l'Université, sur proposition du directeur du SCD. L'inscription à l'ordre du jour de questions nouvelles peut être demandée par le tiers au moins des membres en exercice, par écrit et au plus tard cinq jours francs avant la tenue de la séance.

Les convocations aux réunions du Conseil documentaire sont adressées aux membres huit jours francs au moins avant la tenue de la séance. L'ordre du jour accompagné des éventuels documents permettant d'éclairer les membres du Conseil sur les points inscrits, est adressé dans la mesure du possible, dans les mêmes délais.

En cas d'absence ou d'empêchement, un membre du Conseil documentaire peut donner procuration à un autre membre. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration. Les procurations écrites et signées doivent être remises au plus tard en séance.

Article 4 : PROCES VERBAUX

Un procès verbal est établi pour chaque séance du Conseil documentaire et soumis à l'approbation de ses membres.

Article 5 : QUORUM - VOTE - MAJORITE

Le Conseil documentaire ne délibère valablement que si la moitié des membres sont présents ou représentés. Le quorum est constaté en début de séance, à défaut de quorum, le Président convoque un nouveau conseil dans un délai minimum de six jours. Aucun quorum n'est alors requis pour délibérer.

Les décisions sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés, à l'exception de celles relatives au budget et aux modifications des statuts ou du règlement intérieur, qui sont adoptées à la majorité qualifiée des membres présents ou représentés.

Article 6 : ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement intérieur entrera en vigueur dès son approbation par les membres du Conseil d'administration et son affichage dans les locaux du Service commun de la documentation.



19 novembre 2012

Liste des membres établie suite aux élections des représentants du personnel le 31 mai 2012 et aux élections des représentants des Enseignants, Enseignants Chercheurs et Étudiants par le CA le 8 juin 2012.

I - Membres ayant droit de vote :

Membre de droit :

- LABOUX Olivier Président de l'Université

Membres élus :

○ 3 sièges pourvus au titre du Collège des Professeurs ou Assimilés

- CHAUMETTE Patrick Professeur à l'UFR Droit et Sciences Politiques
- FELPIN François-Xavier Professeur à l'UFR Sciences et Techniques
- GOULLET Antoine Professeur à Polytech Nantes Institut des Matériaux Jean Rouxel

○ 3 sièges pourvus au titre du Collège des Maîtres de Conférences ou Assimilés

- CADEAU Emmanuel Maître de Conférences HDR à l'UFR Droit et Sciences Politiques
- ANNÉ Colette Chargée de Recherches CNRS HDR au Laboratoire de Mathématiques Jean Leray
- MORÈRE Julie Maître de Conférences en Anglais à l'IUT de Nantes

○ 4 sièges pourvus au titre du Collège des Étudiants

- COTTEREAU Mathieu Licence 3 IEMN IAE
- DEBRAY Aurélien Doctorant en Droit
- EPOULI BOMBOGO Claude Master en Droit
- TOUIJER Sara Doctorant en Études Hispano-Américaines

○ 2 sièges pourvus au titre du Collège des Personnels Scientifiques des Bibliothèques

- MAFFRÉ DE Jean-Michel Conservateur à la BU Sciences et Techniques
LASTENS
- PÉNICHON Muriel Conservateur, Chargée de mission à l'UFRM, responsable des Centres de Ressources Documentaires

○ 5 sièges pourvus au titre du Collège des Personnels BIATOSS

- CHETAÏLLE Benoît Assistant Ingénieur, responsable des Bibliothèques Associées de l'UFR Lettres et Langues
- COTTAIS Kristell Assistante Ingénieur, responsable de la Bibliothèque Associée de

		I'UT de Nantes
- DECHAMPS	Stéphanie	Magasinier Principal, BU Sciences et Techniques
- LECAMU-OUJAGIR	Annie	Bibliothécaire Assistante Spécialisée BU Lettres, Sciences Humaines et Sociales
- LOBEZ	Virginie	Magasinier Principal, BU Droit, Économie et Gestion

Personnalités extérieures :

- GAUTREAU	Martine	Responsable du Centre de Documentation d'ONIRIS
- MARCETTEAU	Agnès	Directrice des Bibliothèques de Nantes

II - Membres à titre consultatif :

- AUGEREAU	Régine	Responsable de la BU Technologie
- DELMAS	Anne	Responsable de la Documentation électronique
- DURAND	Christelle	Directrice Générale Adjointe des Services
- GROGNET	Hélène	Directrice du Service Commun de Documentation
- GROSSO	Jean-Jacques	Directeur Adjoint du Service Commun de Documentation
- HACHARD	Vincent	Responsable de la BU Lettres, Sciences Humaines et Sociales
- LAFON	Caroline	Responsable de la BU Droit, Économie et Gestion
- MANNEHEUT	Agnès	Responsable du Service Informatique
- NICLOUX	Michel	Agent comptable de l'Université
- PAULET-GRANDGUILLOT	Emmanuelle	Responsable de la BU Santé
- PERRIN	Marie-Laure	Responsable par intérim de la Bibliothèque de La Roche-sur-Yon
- PERROT	Henry	Responsable de la BU Sciences et Techniques
- ROLLET	Patricia	Responsable de la BU de Saint-Nazaire



UNIVERSITÉ DE NANTES

CONSEIL DOCUMENTAIRE

Jeudi 28 juin 2012

9h30 -12h

BU Lettres, Sciences Humaines et Sociales,
Salle de formation - 1er étage

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la documentation du 24 novembre 2011
2. Présentation du Service commun de la documentation
3. Information sur le décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs et les nouveaux statuts du SCD, approuvés lors du CA du 11 mai 2012
4. Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques
5. Budget 2011
6. Information sur le budget 2012
7. Perspectives sur les crédits documentaires 2013
8. Bilan de l'année-test Noctambu
9. Modifications du règlement intérieur
10. Déclassements de matériels et listes d'ouvrages à échanger ou à éliminer
11. Questions diverses



UNIVERSITÉ DE NANTES
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

CONSEIL DOCUMENTAIRE

3 décembre 2012

14h00-16h00
UFR Lettres et Langages
Bâtiment Tertre
Salle du Conseil-2ème étage

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Documentaire du 28 juin 2012
2. Présentation par les personnalités extérieures des bibliothèques dont ils sont responsables : le centre de documentation d'ONIRIS
3. Vote du budget prévisionnel 2013
4. Point de suivi sur les tarifs du Prêt entre Bibliothèques (PEB)
5. Rapport d'activité 2011. Rapport 2008-2011
6. Commission Documentation
7. Informations
 - 7.1 Difficultés affectant les négociations nationales pour certaines ressources électroniques
 - 7.2 Complément d'information sur Noctambu
 - 7.3 Projet Les BU de l'Erdre
 - 7.4 Contribution du SCD aux Assises de l'ESR
 - 7.5 Enquête sur la réussite des étudiants corrélée aux pratiques documentaires
8. Déclassements de matériels
9. Listes d'ouvrages à échanger ou à éliminer
10. Questions diverses

UNIVERSITE DE NANTES
SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (SCD)

CONSEIL DOCUMENTAIRE DU 3 DECEMBRE 2012

Commission Documentation : Composition

La commission est pilotée par Madame Hélène GROGNET, directrice du SCD

Enseignants et enseignants-chercheurs

Madame Colette ANNE	Mathématiques
Monsieur Patrick CHAUMETTE	Droit
Monsieur François-Xavier FELPIN	Chimie
Monsieur Antoine GOULLET	Sciences des Matériaux
Monsieur Denis MERCIER	Géographie
Monsieur Martial MONTEIL	Archéologie antique
Madame Julie MORERE	Anglais
Monsieur Stéphane RENAUDIN (membre CEVU)	Odontologie
Monsieur Jean-Michel ROBERT	Pharmacie
Monsieur Jean-Michel ROGEZ	Médecine
Madame Nadège VERRIER	Psychologie

Etudiants

Monsieur Mathieu COTTEREAU	Economie
----------------------------	----------

Conservateurs des bibliothèques

Madame Anne DELMAS	Documentation électronique
Madame Claire VOISIN-THIBERGE	BU Lettres, sciences humaines et sociales